

LES CAHIERS

DES DROITS DE L'HOMME

R E V U E M E N S U E L L E

REDACTION ET ADMINISTRATION

27, Rue Jean-Dolant — PARIS-XIV^e
Compte Chèques Postaux : 218-26 Paris

Directeur : **Emile KANN**

Prix de ce numéro : 30 FRANCS

Abonnement pour 10 n° : 300 FR

Léon BLUM, ligueur

La Ligue des Droits de l'Homme est en deuil : elle éprouve une perte cruelle en la personne de Léon Blum.

Léon Blum avait été un dreyfusard de la première heure, je relève avec fierté ce titre qui nous fut donné pour nous flétrir.

Léon Blum fut un des premiers adhérents de notre Ligue ; il fut, plus tard, membre de notre Comité Central ; sans doute, il ne fut pas très assidu à ses séances ; pourtant, j'ai gardé le souvenir d'être resté tard dans la nuit, rue de l'Université, sous le charme de sa parole.

Tous les ligueurs se souviennent de notre Congrès national de Tours en juillet 1937, et du splendide discours qu'il y prononça.

On ne peut faire un plus bel éloge de Léon Blum que de rappeler qu'il mérita d'être désigné par les adversaires acharnés de la République, de la Démocratie et de la Liberté comme l'ennemi public numéro 1, comme l'homme qu'il fallait assassiner, contre lequel il fallait aiguiser le couteau.

C'est qu'en effet Léon Blum fut toujours un

courageux champion de la vérité, de la liberté, du droit, de la démocratie et de la paix ; il voulait d'une volonté profonde et passionnée la justice et la paix sociales, comme la paix entre les

nations ; c'était l'homme de la conciliation, et c'est très heureusement que la place de la Concorde a été désignée comme le lieu où lui seront tout à l'heure rendus les honneurs funébres.

Au nom de la Ligue des Droits de l'Homme, je me suis rendu avant hier à Jouy-en-Josas pour m'incliner devant le corps de ce grand citoyen que fut Léon Blum, et présenter à Mme Léon Blum nos respectueuses condoléances.

Une délégation représentera la Ligue aux obsèques.

Je vous invite, maintenant, à vous lever pour rendre hommage à Léon Blum, membre de la Ligue des Droits de l'Homme, et à observer une minute de silence

dans le recueillement...

D^r SICARD DE PLAUZOLES,
Président de la Ligue.

(Allocution à la Conférence des Prés. de Fédération, 2-4-50)



40 P 298

Léon Blum est mort subitement le jeudi 30 mars, dans l'après-midi. Le soir même, le Secrétaire général de la Ligue adressait à Robert Verdier, directeur adjoint du *Populaire*, la lettre suivante :

Je pleure en vous écrivant, ma main tremble et ma raison se révolte. Comment accepter qu'une si haute intelligence, une telle puissance, une telle lumière aient si brusquement cessé d'être ?

Cependant, il nous faut, comme il l'a fait tant de fois, surmonter la douleur en rappelant ce qu'il était pour nous. Je ne parlerai pas de l'ami, je n'évoquerai pas tant de souvenirs chers : le Populaire de 1927, les entretiens à l'Hôtel Matignon, les visites à Bourassol et le retour quasi miraculeux de 1945.

Je dirai seulement ce qu'il a été dans la Ligue et pour la Ligue. Il en était dès l'origine, et il en est toujours resté. Il a siégé à notre Comité Central. Président du Conseil, il affirmait sa volonté de gouverner d'accord avec la Ligue. Il a prononcé d'elle, en 1937, pour notre congrès de Tours, un éloge magnifique qui nous faisait lui dire : « Si vous n'étiez pas ministre, nous vous élirions pour propagandiste ! »

En vérité, plus encore que par la parole et par la plume, si pénétrantes pourtant et si séduisantes, c'est par l'exemple qu'il a le mieux servi la démocratie et la République : un Léon Blum à l'égal d'un Roosevelt, dépassant et dominant tous les hommes au pouvoir, portait témoignage de leur suprématie spirituelle.

C'est dans les jours qui vont venir que nous mesurerons notre perte. Dès à présent, nous la serions immense. Avec lui c'est encore une part de Jaurès qui s'en va. Que de tombeaux — et quels tombeaux ! — sur la route de la justice...

Le vendredi 31, le D^r Sicard de Plauzoles, Président de la Ligue, allait, dans la petite maison de Jouy-en-Josas, s'incliner sur le corps de l'ami disparu.

Le samedi 1^{er} avril, l'arrivée du cercueil dans le hall du *Populaire*, transformé en chapelle ardente, était saluée par de nombreux ligueurs, parmi lesquels les vice-présidents Suzanne Collette-Kahn, Georges Gombault et Salomon Grumbach, les citoyennes Gombault et Grumbach, et le Secrétaire général Emile Kahn.

Le même jour, la Chronique radiodiffusée de la Ligue était consacrée à Léon Blum ligueur.

Le dimanche 2 avril, la Conférence des Présidents de Fédération s'ouvrait par l'allocution du Président Sicard de Plauzoles, reproduite en tête de ce numéro. Dans une profonde émotion, les Présidents, debouts, observèrent une minute de silence.

Aux obsèques enfin, dans l'après-midi de ce dimanche, la Conférence délégua, pour représenter la Ligue tout entière, la vice-présidente Suzanne Collette Kahn, le vice-président Georges Gombault et Bernard André, Secrétaire général de la Fédération de la Somme, membre non-résidant du Comité Central.

En publiant ce *Cahier* supplémentaire, le Bureau a voulu que chaque Section et chaque ligueur se sentent directement associés à l'hommage rendu par la Ligue au grand ami de toujours.

Discours de Tours

Citoyennes et Citoyens,

Il y aura bientôt trois mois que, venant me voir un matin, comme cela lui arrivait parfois, pour m'entretenir des affaires du monde — et plus particulièrement, je crois, des affaires d'Espagne — Emile Kahn m'a demandé de présider le banquet de la Ligue. J'ai accepté tout de suite, sans conditions, pris par l'afflux de souvenirs que la parole d'Emile Kahn avait aussitôt fait jaillir dans ma mémoire.

La Ligue ! J'ai été un membre bien peu assidu de son Comité Central ! Mais, en revanche, je dois être aujourd'hui, avec Victor Basch, avec Georges Bourdon, Ferdinand Hérold et quelques autres, un de ses doyens. Je ne suis pas absolument sûr d'avoir figuré sur la première liste. Je le crois, mais je n'oserais pas m'en targuer. En tout cas, je suis du premier mois je suis de la première levée. La Ligue !... l'Affaire !... Trop d'images inoubliables tourbillonnent à la fois devant mes yeux. Une fois qu'on l'a évoqué, on ne parvient plus à chasser ce passé tenace. Et tout l'effort que je voudrais faire aujourd'hui, en peu de paroles, c'est de montrer comment, en dépit des premières apparences, l'ac-

tion présente de la Ligue continue logiquement le passé.

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen énonce un certain nombre de modes de la liberté personnelle pour en faire à la fois le principe et la limite de la Souveraineté de l'Etat. Son objet est de rendre impossible toute tyrannie, d'interdire l'oppression de l'individu par les détenteurs du pouvoir. La Ligue, fidèle à son nom, a été fondée par protestation contre une iniquité individuelle, contre l'oppression d'un homme couvert par la soi-disant raison d'Etat, contre une violation de la loi commise au détriment d'un citoyen. Elle s'est donnée pour tâche, des années durant, de protéger l'individu pris comme unité humaine ou comme unité civique, contre l'illégalité, contre l'arbitraire, contre les abus du pouvoir — abus qu'explique le plus souvent la permanence, à travers les institutions républicaines, du vieil esprit absolutiste ou césarien. Chaque fois qu'une lésion du droit individuel lui était signalée, la Ligue étudiait le cas, et prenait fait et cause pour le droit lésé. Elle exigeait et, le plus souvent, elle obtenait réparation.

L'Etat, comme la création, est, « une grande roue qui ne peut se mouvoir sans écraser quelqu'un ». La Ligue se dressait devant l'Etat, devant son administration, devant ses tribunaux, comme le tuteur naturel de ses victimes. Forée de l'autorité morale de ses créateurs et de ses chefs, de la science de ses conseils, du nombre croissant de ses membres, elle avait fini par remplir un office presque constitutionnel de contentieux humain et civique : l'appel de la Ligue avait remplacé le placet au Roi ou la pétition aux Chambres.

Voilà ce qu'était la Ligue à sa fondation. Voilà ce qu'elle fut presque exclusivement durant la première période de son existence. Evoquons maintenant le rôle qu'elle prit, il y a deux ans, dans la vie publique de notre pays. Depuis le 6 et le 12 février 1934, depuis qu'une entreprise formée contre les institutions républicaines s'était vu barrer la route par un sursaut spontané du peuple français, on avait senti la nécessité de rassembler en un seul faisceau, de grouper sur un seul front tous les partis politiques, toutes les organisations qui avaient lutté ensemble et qui affirmaient leur volonté de lutter ensemble pour la liberté. La Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen fut l'élément central, et dans

Manquait-elle ainsi de conséquence avec elle-même ? Il se peut — je n'en sais rien — qu'on lui en ait fait le reproche. Peut-être lui a-t-on dit : « Ce n'est pas votre rôle... Vous avez été créée pour prévenir les violations du droit personnel ou pour en obtenir la réparation, pour défendre tel ou tel homme nommément désigné contre l'erreur judiciaire, tel ou tel citoyen contre l'arbitraire de l'administration... Vous ne faites plus cela. Vous faites de la politique, vous vous jetez dans la lutte politique, ou même dans la lutte électorale, contrairement à vos principes en rupture avec votre passé... » Je ne suis pas bien sûr qu'à aucune époque passée de son existence, même quand elle s'enfermait le plus strictement dans la notion la plus limitée de son rôle, la Ligue ait pu s'abstenir de toute activité publique. Ne se garde pas de la politique qui veut, et l'on fait souvent de la politique sans le savoir. Les intentions ou les incidences d'un acte non politique sont souvent politiques et, l'on pourrait presque dire de la politique ce qu'un philosophe illustre a dit de la philosophie : que l'on en fasse ou que l'on n'en fasse pas, en fin de compte, on en fait toujours. Mais admettons qu'il se soit produit un changement. C'est par ce changement que la

Cherchons ensemble, entre Français d'abord pour les proposer aux autres ensuite, les solutions de justice et de raison... Je vous en conjure, n'attendons ni l'orage pour nous unir, ni la mort pour nous estimer.

**Vincent AURIOL,
Président de la République (2 avril 1950.)**

bien des cas l'élément moteur de ce Rassemblement populaire. Sa maison fut le lieu de réunion du Comité national de Rassemblement. Son président en fut le Président, son secrétaire général en fut le Secrétaire. C'est autour d'elle que s'ordonnèrent et s'agglomérèrent les partis politiques — même ceux que liait déjà entre eux un acte particulier d'unité d'action. Elle tint un rôle prépondérant dans l'organisation des grandes manifestations publiques, comme celle du 14 juillet 1935 où le Rassemblement populaire publia sa devise et prononça son serment. Puis, comme on se trouvait à la veille d'élections générales auxquelles tout le monde attribuait d'avance un rôle décisif, comme il s'agissait d'assurer tout à la fois la victoire électorale et son exploitation parlementaire, la Ligue assumait la direction du travail difficile qui aboutit au programme commun du Rassemblement.

**

Elle eut ainsi la plus grande part dans l'élaboration du texte qui devait servir à discriminer tour à tour, vis-à-vis des masses populaires, les candidats, les élus et les gouvernements et qui, par là même introduisait dans l'action publique un principe de stabilité, de continuité et de sincérité. Dans la phase la plus récente de notre histoire, tel a été, tel est encore son rôle historique.

La Ligue restait constante avec elle-même, restait fidèle à sa tradition.

Comment, en effet, la Ligue aurait-elle pu demeurer neutre dans un conflit politique où se trouvaient remis en cause les droits individuels, les droits humains et civiques qu'elle avait pour mission de protéger ?

Les droits de la personne limitent la souveraineté de l'Etat républicain, mais les institutions républicaines sont la suprême garantie des droits de la personne. Si une entreprise antidémocratique, contre-révolutionnaire avait détruit les institutions républicaines ou les avait vidées de leur substance, que serait-il resté des droits de la personne, des Droits de l'Homme et du Citoyen ? Regardons autour de nous, et cherchons ce qu'il en reste dans les pays où l'autocratie totalitaire a triomphé de la démocratie. Là où il n'y a plus d'institutions libres pour la collectivité, il n'y a plus de droits personnels pour l'individu. La Ligue, fondée pour défendre les droits de la personne, devait donc se porter à la défense des libertés collectives qui en sont la condition. C'est en hésitant à se jeter dans la lice qu'elle aurait manqué à sa mission, qu'elle aurait trahi la pensée de ses fondateurs et de ses chefs. Après avoir, tant d'années durant, travaillé à réparer les erreurs ou à combler les lacunes que faisait apparaître, au détriment de l'individu, le jeu du gouvernement démocratique, les circonstances l'appelaient à une tâche plus ample, plus difficile, mais identique dans son essence : défendre les principes

mêmes, l'existence même de la démocratie menacée par une régression soudaine et presque incompréhensible de la pensée humaine. Or, la bataille, pour ou contre les principes de la démocratie, pour ou contre l'existence de la démocratie, se livrait aussi sur le terrain politique, sur le terrain électoral. Les formes de son action étaient imposées à la Ligue par les caractères de la lutte.

Mais voici ce qui la distingue, voici ce qui la rend doublement constante avec elle-même, doublement fidèle à l'esprit de ses fondateurs et de ses chefs. Elle a accepté toutes les conditions de la lutte. Elle y est entrée avec une décision entière. Elle peut revendiquer sa large part dans la victoire commune. Mais nul n'oserait prétendre qu'elle y ait cherché le moindre avantage ou qu'elle en ait tiré le moindre profit. Elle a combattu pour les principes et les institutions qui garantissent les droits personnels dont elle a pris charge, mais elle n'a tenu compte d'aucune sorte d'intérêts personnels quels qu'ils fussent. Elle a pratiqué et propagé autour d'elle un désintéressement absolu.

Elle a dessiné les cadres de la lutte électorale, mais elle n'a pas eu de candidats, elle n'a pas dérivé d'estampilles. Elle a servi d'instrument et parfois d'arbitre pour l'entente entre les différents partis, mais vis-à-vis de chacun d'eux elle est demeurée également proche et également distante. Elle a fait de la politique, mais — dans tous les sens de l'épithète — de la politique pure.

Je suis convaincu que son intervention et son exemple exerceront l'influence la plus salutaire sur le développement de la vie politique de notre pays. Je me rappelle avoir rappelé un jour — c'était peut-être dans un discours prononcé devant le Sénat —

ce passage de la « République » où Platon traite de la désignation des magistrats. Comme, dans la Cité platonicienne, tous les citoyens sont exempts d'ambition, de vanité, de cupidité, le pouvoir n'offre d'attrait pour personne ; on n'en peut sentir que la charge et le tourment. Nul ne recherche donc le pouvoir, nul ne l'accepterait même de son gré, et comme il ne peut vaquer cependant, l'Assemblée du peuple y pourvoit au moyen d'une condamnation prononcée contre les plus aptes. Le peuple français n'a pas précisément entendu décerner une condamnation contre les hommes qu'il désignait pour siéger au Parlement et pour occuper le pouvoir. Mais je suis bien sûr qu'au cours des élections de l'an dernier, en même temps qu'il signifiait sa volonté de liberté, de justice et de paix, il exprimait son vœu ardent pour une politique purifiée, débarrassée de l'intrigue professionnelle, purgée de l'accoïnstance des intérêts. L'influence de la Ligue est sensible dans ces manifestations du Rassemblement populaire répercutées sur la vie publique. En cela encore, la Ligue est fidèle à l'esprit de ses fondateurs et de ses chefs qui furent des moralistes de la politique : des hommes qui voulaient fonder toute action politique sur une action généreuse et sévère de la moralité...

... Il ne me reste plus que la plus agréable des tâches, celle qu'on se plaît à garder pour la fin ; vous remercier de votre invitation et de votre accueil, vous féliciter de votre travail et de ses résultats, souhaiter que la Ligue devienne toujours plus prospère et plus puissante dans une République toujours plus libre, toujours plus égale, toujours plus fraternelle.

(Extraits du discours prononcé par Léon Blum, vice-président du Conseil, au Banquet de Tours, 18 juillet 1937.)

SOUVENIRS

Je l'avais vu il y a quelques jours. Il était lui-même : simple, affectueux, passionné de justice, au fait de tous les problèmes, analysant le passé avec sa lucidité aigüe, construisant l'avenir avec cette confiance optimiste qu'il n'abandonna jamais.

Cependant certains événements, certains comportements du présent l'irritaient. Il n'admettait pas que manquaient aux règles du droit ceux qui prétendent chercher la vérité. Je le revois martelant de ses poings serrés les bras de son fauteuil, je l'entends me disant : — Quand on a été marqué par l'Affaire Dreyfus, c'est pour la vie entière.

Pendant l'affaire, il était un jeune intellectuel. Il luttait, comme on disait alors, pour la vérité et la justice, aux côtés de Jean Jaurès. Il était déjà socialiste, comme il le conta lui-même, il avait été ainsi orienté par une vieille tante férue d'admiration pour les révolutionnaires de 89 et de 43.

Sa sensibilité était frémissante, son intelligence était universelle, son savoir immense. Littérature, art, théâtre, droit, économie politique, sciences sociales, tout l'attirait et il excellait partout. Il brilla à la « Revue blanche ». Ses critiques dramatiques, dans un grand quotidien de Paris, étaient les plus fines, les plus pénétrantes. Au Conseil d'Etat, ses rapports étaient cités comme des modèles. Toujours on retrouvait son esprit d'analyse

qui allait au fond des choses, son merveilleux esprit de synthèse qui reconstituait ce qui venait d'être désarticulé. Ce cartésien avait pratiqué Hegel.

Ses essais sur Goethe, sur Stendhal surtout, le classaient au premier rang des jeunes écrivains. Mais il ne pouvait se résoudre à l'art pour l'art. Il aimait l'action. Il avait lu et médité Marx et tous les théoriciens du socialisme. Quand Jaurès fonda « L'Humanité », Léon Blum devint son collaborateur : il fit, dans ce quotidien socialiste, ses débuts de journaliste, plein de déférence pour ses aînés, modeste et enthousiaste.

Pendant la guerre, il commença son apprentissage administratif comme directeur de cabinet de Marcel Sembat, au Ministère des Travaux publics, auprès de Jules Guesde qui était ministre d'Etat. Sa puissance de travail, son ordre méthodique suscitaient l'admiration de ses collaborateurs et de ses subordonnés.

En 1919, Marcel Sembat lui conseilla de se présenter à la députation :

— Mais, je ne saurai pas parler à la tribune, répondit Léon Blum.

Il fut élu à Paris dans le vingtième. Peu après son arrivée au Palais-Bourbon, il dut intervenir dans un débat technique, un projet sur les chemins de fer, je crois, il remporta un immense succès. La Chambre fut saisie par cette éloquence neuve, sans grandes envolées

oratoires (il n'avait pas la voix puissante), mais si précise, si claire, si nuancée, où les idées s'enchaînaient avec une rigueur si logique, où les mots exprimaient si exactement les idées, où la forme était si harmonieuse que l'auditoire suivait et était convaincu.

SON COURAGE

Léon Blum était d'un courage impavide : courage intellectuel, courage physique. On en pourrait citer maints exemples.

En 1920, il fut l'un des auteurs de la scission de Tours, alors qu'il tenait pour indispensable l'unité de la classe ouvrière ; il avait compris le danger de l'orientation communiste que Marcel Cachin et Frossard, à leur retour de Russie, voulaient donner au parti socialiste.

Le 6 février, la Chambre délibérait, tandis que les manifestants royalistes et croix de feu menaçaient d'envahir le Palais-Bourbon. Les barrages de police étaient rompus et la bataille faisait rage sur la place et le pont de la Concorde. Certains députés tremblaient, d'autres invechaient contre les gauches. Léon Blum poursuivait tranquillement son discours.

Le président, qui s'appelait Fernand Bouisson, lui criait :

— Descendez, ils arrivent !...

Léon Blum ne quitta la tribune qu'après avoir dit tout ce qu'il avait à dire.

En juin 40, à Bordeaux, où nombre de ses anciens amis s'écartaient de lui, par crainte de se compromettre, à Vichy, où ses adversaires le menaçaient, Léon Blum ne manifesta aucune émotion ; ses amis les plus proches durent le protéger, lui ménager des retraites. Il ignorait le danger.

SON ESPRIT

Peu d'hommes furent aussi calomniés. Léon Blum répondait, en général par le mépris : il ne lisait pas les ouvrages de folliculaires. De temps à autre, il exécutait l'un d'eux d'un mot cinglant, en un post-scriptum, et il n'y revenait plus jamais.

P parfois, il plaisantait de ces mensonges. L'une des légendes les plus répandues lui prêtait une luxueuse vaisselle. Comme il la visitait, alors qu'il était président du Conseil, en compagnie du Président de la République, une exposition d'orfèvrerie, désignant une vitrine, il dit à M. Lebrun :

— Ma vaisselle plate, monsieur le Président !...

M. Lebrun, qui ne voyait pas malice, prit la plaisan-

terie au sérieux et s'enquit auprès d'un gardien qui le détrompa.

...En 1936, après les élections, ce fut une explosion de grèves, dues à l'insuffisance des salaires ; les ouvriers occupèrent les usines. Une grande peur sévit. M. Albert Sarraut pria Léon Blum de prendre le pouvoir le plus vite possible. Léon Blum conserva son sang-froid. Il prépara tranquillement son ministère, élabora son programme sans fébrilité ; fit voter, dès qu'il eut obtenu la majorité, une série de réformes : quarante heures, conventions collectives, arbitrage obligatoire, congés payés. Peu à peu, tout rentra dans l'ordre : son calme avait rassuré les esprits, tandis que sa méthode avait évité les heurts sanglants.

Pendant l'occupation, il ne perdit l'espoir à aucun moment. Emprisonné par Vichy, il trouvait le moyen d'entretenir des relations avec la résistance et Londres. Il écrivit une longue lettre au général de Gaulle pour lui démontrer la nécessité de faire revivre les partis. Il réussit à faire triompher son point de vue.

Le procès de Riom, la déportation en Allemagne, l'exode imposé par les nazis devant l'avance des Alliés, le salut miraculeux, tous ces faits sont connus et l'on sait que Léon Blum domina les circonstances les plus périlleuses. En prison il écrivit son testament politique : « A l'échelle humaine », où se retrouvent les idées maîtresses de sa jeunesse.

...Il vivait retiré dans une modeste maison à Jouy-en-Josas. Il lisait, écrivait, recevait, répondait lui-même au téléphone. Il fut le grand conseiller de la IV^e République. Il veilla sur elle. Il se disait maintenant rassuré sur son sort.

Il se plaignait de ne plus pouvoir travailler autant que naguère, il souffrait d'être contraint aux ménagements.

— Autrefois, me disait-il au cours de la visite récente à laquelle j'ai fait allusion plus haut, je me fatiguais au bout d'une heure, maintenant au bout de cinq minutes.

Mais il ne s'attardait pas à ces regrets. Il revenait à ses préoccupations politiques. Comme je lui demandais s'il envisageait le retour des socialistes au pouvoir, avant la fin de la législature :

— Mais, bien sûr, me répondit-il.

Léon Blum, que ses calomniateurs avaient représenté comme riche, eut à souffrir de sérieuses difficultés matérielles. Il est mort pauvre.

Georges GOMBAULT.

(France-Soir — 1^{er} avril 1950)

La mort de Léon Blum crée un grand vide dans le parti auquel il a consacré sa vie, dans le monde politique français, dans la communauté internationale. Cette impression de vide a été aussi ressentie dans la masse même du peuple et c'est sans doute le témoignage auquel ce grand intellectuel aurait été le plus sensible. Les humbles, les déshérités, tous ceux que le régime capitaliste maltraitait ou oublie, sentaient confusément qu'ils avaient en lui un défenseur attentif et ardent. J'ai souvent constaté ce sentiment spontané que l'homme de la rue éprouvait pour Léon Blum. Je ne trouve pas d'autre mot pour le qualifier que le mot « tendresse ». Le fait vaut d'autant plus d'être noté que celui qui en était l'objet ne faisait apparemment aucun effort pour le conquérir. Son éloquence était la plus dépourvue que l'on puisse imaginer. Elle évitait scrupuleusement les mots à effet, les tirades sonores qui provoquent les applaudissements. Même au lendemain du triomphe du Front populaire, alors que Léon Blum portait tous les espoirs de la France et se sentait soutenu par la confiance de la classe des travailleurs, je ne l'ai entendu faire appel qu'à la raison, jamais il n'a pro-

noncé un seul mot de démagogie, un seul mot susceptible de provoquer chez ses auditeurs un mouvement passionnel. Et cependant avec quelle attention fervente, avec quelle confiance affectueuse, ses discours étaient écoutés ! C'est qu'en réalité, cette apparente froideur, cette dialectique austère cachaient une émotivité, une sensibilité profondes et que le peuple le devinait et le sentait d'instinct. On a dit et répété que Blum était un aristocrate. Il y a du vrai dans ce jugement, en ce sens qu'il lui répugnait d'utiliser des procédés vulgaires pour parler au peuple, par respect pour lui et aussi par une sorte de pudeur morale. Il voulait convaincre parce qu'il estimait son interlocuteur, il se refusait à l'entraîner par le sentiment ou l'enthousiasme. Mais ce comportement ne relevait pas d'une sorte d'insensibilité et encore moins d'une conscience de supériorité orgueilleuse. Tous ceux qui ont connu Léon Blum savent que si chez lui l'émotion ne se reflétait pas sur le visage ou dans la parole, elle se manifestait dans la mobilité nerveuse de ses mains.

Le socialisme aura eu la rare chance d'avoir à sa tête, en un demi-siècle, deux dirigeants éminents qui l'ont

servi avec une égale intelligence quoique avec des procédés entièrement différents. Il n'y a rien de comparable entre un discours ou un article de Jaurès et un discours ou un article de Léon Blum. Le style est aussi pur chez l'un que chez l'autre, mais le rythme de la phrase, l'ampleur des périodes, la forme même de la démonstration diffèrent totalement. Et pourtant l'un et l'autre étaient des intellectuels, ou plutôt, car je n'aime pas ce terme, des humanistes, pénétrés de culture classique, produits directs de cette magnifique civilisation méditerranéenne, imprégnés de la sagesse hellénique, du rationalisme romain et de l'imagination arabe. Chez Blum, il y avait en plus l'inquiétude parfois anxieuse du peuple juif.

L'intelligence de Léon Blum s'imposait à ses contradicteurs ou à ses adversaires comme à ses amis et à ses camarades. Elle se manifestait par un talent d'analyse

qui a été rarement égalé. Il comprenait tout, et peut-être dira-t-on un jour que cette faculté de pénétration nuisait à sa force d'action, mais ceci est la tâche de l'avenir. Il est trop tôt pour juger l'œuvre de l'homme à qui Paris et la France viennent de rendre un émouvant hommage. Le recul du temps seul peut apporter la sérénité indispensable au jugement de l'Histoire.

Pour l'instant, personne ne peut, personne ne devrait anticiper sur ce jugement. Devant la tombe de Léon Blum, nous devrions être unanimes, quelle que soit notre position politique, à saluer un homme qui a mis au service de la France un magnifique don d'intelligence, un dévouement sans défaillance et qui a montré, dans tous ses actes et à travers de terribles épreuves, un admirable courage.

Paul RIVET.

Parce qu'il était délicat, certains l'ont cru fragile. Il s'est révélé d'acier à toutes les heures dures de sa vie mouvementée, d'acier devant les outrages qu'il savait dédaigner, devant les attentats dont il fut constamment menacé durant une si grande partie de sa vie, d'acier devant ces magistrats qui osaient se proclamer ses juges, devant ses geôliers déconcertés de ne pouvoir échapper au respect.

Louis de BROUCKERE,
Ancien Président de l'I. O. S. (2 avril 1950).

Parmi les témoignages de reconnaissance apportés à la mémoire de Léon Blum, il serait inconcevable que ne figurât pas celui d'une femme.

Les jeunes citoyennes ignorent, ou bien ont oublié, l'obstination farouche — et pas toujours loyale — avec laquelle l'ancien Sénat nous a longtemps refusé le droit de cité dans la République. Pour cette assemblée, la Déclaration des Droits de l'Homme ne s'appliquait qu'à un seul sexe. A cause de ce Sénat, les Françaises restaient parmi les dernières femmes d'Europe à être assimilées, de par la loi, aux incapables et aux aliénés.

A maintes reprises, et notamment en 1926, Léon Blum demandait à la Chambre, au nom de son groupe, que fût accordée aux femmes l'intégralité de leurs droits politiques. Aux objections traditionnelles, il opposait une seule réponse : la justice.

Lors des élections de 1932, il rappelait expressément la position de son parti sur ce point : « La reconnaissance intégrale du droit politique des femmes — écrivait-il dans *Le Populaire* — figure non seulement dans notre programme de parti, mais dans notre plate-forme électorale : c'est-à-dire parmi les cinq ou six réformes sur lesquelles nos candidats ont concentré leur action de propagande et que nos députés ou sénateurs sont spécialement tenus de faire aboutir ».

Qu'allait faire, en 1936, celui qu'une vague irrésistible avait porté à la tête du gouvernement de Front populaire ? Participant à un ministère de coalition, avec le parti radical en grande partie hostile au vote des femmes, il était vain d'espérer fléchir un Sénat également radical dans sa majorité.

On refusait aux femmes le droit d'être électrices ou éligibles ? Restait la possibilité de faire d'elles — d'emblée — des ministres. En appelant dans son ministère deux femmes socialistes, Léon Blum ne répondait pas seulement avec esprit aux routiniers : il forçait aussi, non sans malice, le parti radical à l'imiter. Mme Léon Brunschvicg, connue par ses campagnes féministes, fut désignée à son tour par les radicaux pour entrer au gouvernement de Front populaire.

Le choix des deux femmes socialistes était lui-même

chargé de signification. Le nom d'Irène Joliot-Curie attestait que les femmes sont capables, elles aussi, d'atteindre aux plus hauts sommets de la science. La désignation de Suzanne Lacore, femme au grand cœur, institutrice de village, restée toute proche de la classe paysanne, soulignait le dessein de Léon Blum de mettre à l'honneur l'école laïque, pierre angulaire de notre démocratie.

Mieux que toutes les propagandes, le geste de Léon Blum, en plaçant l'opinion française devant le fait, opéra cette révolution : il était admis désormais que les femmes pouvaient occuper les plus hautes charges sans que rien périllicite, et que la nation ne devait plus se priver du concours actif de la majeure partie de sa population.

La guerre et la Résistance achevant la démonstration, le droit de vote vint, sans opposition, compléter l'émancipation féminine entreprise par Léon Blum.

Pour lui cependant, l'égalité de droits reconnue en France était moins une fin qu'un moyen : le moyen de mieux remplir le rôle que sa pensée leur assignait.

Il l'a défini, ce rôle, dans un admirable discours du 15 mars 1947. Ni la conquête du pouvoir, ni la transformation des rapports juridiques, ni la création d'un nouveau régime économique, ne suffiraient — disait-il — à accomplir une véritable révolution sociale : il y faudrait joindre la rupture avec les usages de la société capitaliste. Or, « pour mettre les relations humaines, les mœurs et les habitudes — ce qu'on appelle la mentalité de l'individu, de la famille, des groupes sociaux — en harmonie avec les institutions renouvelées », Léon Blum comptait essentiellement sur les femmes. « C'est — affirmait-il — leur fonction propre, leur mission spécifique. Car leur sexe même leur confère une expérience, une compétence et une vocation particulière. »

Ainsi, sa pénétration allait, comme toujours, au delà du Présent. Ayant ouvert pour les femmes l'accès à une justice qui leur était jusqu'à lui refusée, il exaltait leur mission en les appelant à seconder l'avènement d'une société juste pour tous.

Suzanne COLLETTE-KAHN.

Hommage du Gouvernement Républicain d'Espagne

Léon Blum est mort. La nouvelle diffusée par toutes les presses et radios du monde mérite de notre part quelques mots empreints de la plus sincère émotion. Il faut que la voix du peuple espagnol, ajoutée aux humiliations de la tyrannie la plus sanglante, laisse entendre sa douleur, au malheur qui aujourd'hui frappe la France, et, avec celle-ci, tous les peuples libres amants de la justice et de la paix.

...Le franquisme a toujours offensé la mémoire de cette grande figure ; le franquisme a calomnié Léon Blum parce qu'il a été toujours un adversaire des plus résolus et convaincus. Pendant la guerre espagnole, Léon Blum, alors président du gouvernement français, observa une conduite de neutralité scrupuleuse, obéissant aux accords de non-intervention pour ne pas faire faillir la ligne d'une politique d'entente avec l'Angleterre, mais il était toujours, en esprit aux côtés du peuple espagnol, brutalement attaqué par les puissances de l'Axe. Son patriotisme, le sens de la responsabilité, la finesse de sa sensibilité, qui prévoyait l'imminence d'une catastrophe, l'obéissance à toute intervention dans la guerre d'Espagne pour ne pas rompre cette entente avec les anciens amis de la France.

La déroute des armées de la légalité espagnole, écrasée par l'invasion germano-italienne, fut pour Blum une douleur infinie et cette douleur très profonde s'est reflétée dans sa loyale attitude de ces dernières années dans lesquelles il s'opposa avec toute la fermeté de son caractère à n'importe quelle sorte de politique susceptible de consolider la dictature espagnole. Blum voulait contrecarrer les effets de l'action menée dans le passé par ceux qui s'étaient obstinés à ne pas voir clairement que la guerre d'Espagne était le premier épisode de la grande conflagration.

En Blum le monde perd un des esprits les plus clairs, un des cerveaux les plus lumineux et une des consciences les plus pures. Nous, les Espagnols républicains et libéraux, nous avons perdu un grand ami et notre cause un grand serviteur dont l'énergie s'est manifestée toujours d'une façon singulière au travers de ces années si douloureuses de notre longue captivité...

*Emission clandestine « Radio República Española »
(2 avril 1950)*

Comment, aujourd'hui, parler d'autre chose de cette mort de Léon Blum ? Une des intelligences les plus vastes, les plus fines, les plus profondes a brusquement cessé d'être, et cette intelligence a marqué notre temps d'une telle empreinte que le monde entier se sent dépossédé.

La Ligue des Droits de l'Homme prend sa part dans ce deuil. Léon Blum avait été de ses premiers adhérents, il l'a rappelé en 1937 à notre Congrès de Tours : « Je ne suis pas absolument sûr, disait-il, d'avoir figuré sur la première liste. Je le crois, mais je n'oserais pas m'en targuer. En tout cas, je suis du premier mois, je suis de la première levée ». Cette adhésion, il ne l'a jamais reprise. Il a été, pendant quelques années, comme Marcel Sembat, comme Herriot, comme Paul-Boncour, membre de notre Comité Central. Et toujours la Ligue est restée près de son cœur.

En 1936, Chef du Gouvernement du Front populaire, il se déclarait politiquement responsable devant les Chambres, moralement responsable devant la Ligue des Droits de l'Homme comme devant la C.G.T. Vice-Président du Conseil dans le cabinet Chautemps, qui était encore de Front populaire, il prononçait, à l'occasion du Congrès de Tours, le discours auquel j'ai fait allusion tout à l'heure.

Je revis le lieu, je revis le moment, où ce discours fut décidé. Blum était encore Président du Conseil, et nous étions venus le voir, Victor Basch et moi, avec une délégation du Rassemblement populaire. L'entretien, qui portait sur la guerre d'Espagne, avait été douloureux. La position qu'il avait dû prendre — je dirai un jour, d'après ses confidences, ce qui l'y avait amené et contraint — nous séparait. Il y eut, après une observation de Basch, une minute de silence tragique. La délégation partie, seul avec lui, je lui demandai de venir à Tours : sans hésiter, il accepta en pleurant. Toute l'émotion de la discussion précédente l'étreignait, son cœur saignait du conflit entre son sentiment spontané, qui était le nôtre, et ce qu'il tenait pour l'intérêt public. Grandeur et servitude ! en lui l'homme souffrait mais s'inclinait devant les devoirs de sa charge. Cette abnégation, que tous les êtres libres ont admirée plus tard dans ses prisons, dans sa déportation et sur les routes de la mort, elle était déjà, elle a toujours été la règle de sa vie publique.

Quelle revanche aussi que ce discours de Tours ! Quelle effusion d'amitié pour la Ligue ! Quel magnifique éloge de sa fidélité à elle-même, de son action bienfaisante, de son désintéressement ! Je n'en citerai que la fin, où il souhaitait « que la Ligue devienne toujours plus prospère et plus puissante dans une République toujours plus libre, toujours plus égale, toujours plus fraternelle ». Une République toujours plus libre, toujours plus égale, toujours plus fraternelle : ce vœu, aux jours où il nous quitte, il nous le laisse comme un mot d'ordre.

*(Chronique de la Ligue à la Radiodiffusion française,
1^{er} avril 1950.)*

Pour le Cinquantième de la Ligue

(JULIN 1948)

Lettre de Léon Blum à Émile Kahn

Samedi 5 Juin

Mon cher ami,

La Ligue commémore ce soir son cinquante
ième anniversaire. J'ai figuré sur la
première liste de ses adhérents ou m'avoit
inscrit Lucien Herr. J'ai vingt-cinq ans et
quelques semaines de plus en elle, j'espère
resté, jusqu'à mon dernier souffle, fidèle à
l'esprit qui l'anime depuis sa fondation.

N'oublions pas quand et comment elle
fut créée. C'était au lendemain de la con-
damnation de Zola et de l'arrestation de
Fieserab à la veille du discours de Cavaignac.

de Picquart, à la veille du discours de Cavaignac, c'est-à-dire au moment le plus dramatique d'une crise dont les générations qui suivent la mienne ont peine à se représenter l'intensité passionnelle. Son but était de rassembler tous les hommes, quelles qu'en fussent la condition, la religion, l'opinion, qu'unirait une égale volonté d'arracher un innocent à son sort atroce, de faire triompher sa cause contre ces forces terribles qui se nomment préjugé de race, esprit de corps et raison d'Etat. Mais, fondée pour le salut d'un homme injustement et illégalement condamné, elle n'hésita pas à étendre ambitieusement son rôle et cette ambition est son honneur comme elle fit sa durée.

Elle se fit le défenseur d'office de toutes les victimes innocentes, la réparatrice de toutes les iniquités, le champion désigné de l'individu contre toutes les formes de l'oppression collective. Créée et dirigée par la libre initiative de quelques grands citoyens, elle devint peu à peu comme un vaste service public à forme privée, — le service du redressement des torts et de la réparation des droits.

Toute société suppose la subordination des intérêts individuels aux fins collectives. Cette clause est essentielle à tout pacte social. Il existe cependant un certain nombre de droits fondamentaux, d'ordre humain et d'ordre civique, attachés foncièrement à la personne, égaux et communs entre tous les hommes, et que, selon notre conviction profonde, le pacte social lui-même n'a pas le pouvoir de limiter ou d'enfreindre. Notre Ligue a été l'incarnation vivante de ce principe, qui est celui de toute Démocratie. Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen ! ce titre même définit le courant d'idées qui, depuis plus d'un siècle et demi, porte les sociétés modernes. Les grandes Déclarations de Philadelphie et de Versailles sont à leur base. En ce moment même, une Commission de l'O.N.U., des comités d'experts de l'U.N.E.S.C.O. s'appliquent à formuler les Droits de l'Homme et du Citoyen en fonction des formes contemporaines de l'Etat. Et la Conférence Socialiste Internationale qui s'est réunie hier à Vienne porte les Droits de l'Homme à son ordre du jour.

Notre Ligue a porté son action encore plus haut. Protéger l'individu, assurer sa défense contre toute oppression inique ne suffit pas pour lui assurer le libre et plein exercice de ses droits. Ce libre et plein exercice ne comporte pas seulement une condition négative, l'absence de toute injustice ou la réparation de toute injustice ; il comporte aussi une condition positive, l'existence de conditions sociales telles que la dépendance matérielle d'un individu vis-à-vis d'autres individus ne l'oblige jamais à aliéner tout ou partie de ses droits d'homme et de citoyen ou à s'en interdire l'usage. Le libre et plein exercice des Droits de l'individu implique ainsi son indépendance, c'est-à-dire que la justice distributive doit être complétée par la justice sociale. Sous l'impulsion d'hommes tels que Francis de Pressensé et Ferdinand Buisson — pour ne nommer que des morts — notre Ligue l'a comprise, et son action s'est trouvée ainsi dans bien des cas parallèle à celle du Parti auquel j'appartiens, du Parti socialiste.

Notre Ligue, née d'un drame individuel, a donc devant elle un long avenir de réparation et de construction sociale. Fièrre de son passé, elle peut être confiante dans son avenir. Sa devise est la Justice, la Justice sous toutes les formes, la Justice créant le Droit et reposant toujours sur la Liberté. Il n'en est pas de plus noble en ce monde. Soyons fiers d'avoir servi et de servir sous ce signe.